



**Lignes directrices provisoires sur  
le dépistage à la sortie de la maladie à virus Ebola  
dans les aéroports, dans les ports et  
aux postes-frontières terrestres**

**6 novembre 2014**

© Organisation mondiale de la Santé, 2014

Tous droits réservés.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

## ■ Remerciements

Ces lignes directrices ont été préparées par l'OMS en collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Association internationale du transport aérien et les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique (Atlanta).

# Table des matières

I. Introduction.....	4
II. Planification du dépistage à la sortie .....	5
III. Stratégies de communication concernant le dépistage à la sortie .....	6
IV. Dépistage primaire .....	8
Mise en œuvre du dépistage primaire .....	10
Considérations opérationnelles concernant le dépistage primaire .....	11
V. Dépistage secondaire.....	12
Considérations opérationnelles concernant le dépistage secondaire .....	13
VI. Orientation médicale.....	16
VII. Restrictions de voyage.....	16
VIII. Gestion des données.....	17
Références .....	18
ANNEXES.....	19
ANNEXE 1 : Liste de contrôle sommaire – Dépistage à la sortie aux points d’entrée.....	19
ANNEXE 2 : Modèle – Formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs .....	22
ANNEXE 3 : Formulaire de dépistage secondaire.....	24
ANNEXE 4 : Formulaire répertoriant les compagnons de voyage .....	27
ANNEXE 5 : Registre de dépistage primaire.....	28
ANNEXE 6 : Registre des personnes orientées vers le dépistage secondaire .....	29
ANNEXE 7 : Registre de dépistage secondaire .....	30
ANNEXE 8 : Registre de dépistage – Rapports sommaires .....	31
ANNEXE 9 : Affiche de sensibilisation de l’OMS.....	32
ANNEXE 10 : Modèle de carte à remettre aux voyageurs malades.....	33

## I. Introduction

Ces lignes directrices sont destinées à être utilisées dans les pays présentant une transmission du virus Ebola. Elles peuvent également être utilisées comme outil de référence et de planification par tous les pays.

En août 2014, le Directeur général de l’OMS a déclaré que la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l’Ouest constituait une urgence de santé publique de portée internationale, conformément aux dispositions du Règlement sanitaire international (RSI) de 2005. La riposte comprenait les recommandations temporaires suivantes pour les pays présentant une transmission du virus Ebola :

*« Les États doivent instituer un dépistage au départ de tous les passagers dans les aéroports internationaux, les ports et aux principaux points de passage des frontières terrestres pour mettre en évidence toute affection fébrile inexplicée pouvant correspondre à une infection à virus Ebola. Ce dépistage doit comporter au minimum un questionnaire, une mesure de la température et, en cas de fièvre, une évaluation du risque que celle-ci soit due à la maladie à virus Ebola. Toute personne présentant une maladie pouvant correspondre à une infection à virus Ebola ne doit pas être autorisée à partir sauf si le voyage a lieu dans le cadre d’une évacuation médicale en bonne et due forme. Aucun cas d’infection à virus Ebola et aucun contact ne doit faire de voyages internationaux, sauf dans le cadre d’une évacuation médicale en bonne et due forme.*

*Pour réduire le plus possible le risque de propagation internationale de la maladie à virus Ebola :*

- les cas confirmés doivent être isolés immédiatement et traités dans un centre de traitement spécialisé, avec interdiction de tout déplacement national ou voyage international jusqu’à ce que deux tests spécifiques de diagnostic du virus Ebola aient été faits à 48 heures d’intervalle avec des résultats négatifs ;*
- les contacts (à l’exclusion des agents de santé et des personnels de laboratoire correctement protégés qui n’ont pas eu d’exposition sans protection) doivent être contrôlés chaque jour jusqu’à 21 jours après l’exposition ; pendant cette période, leurs déplacements nationaux seront limités et ils ne pourront faire aucun voyage international ;*
- les cas probables et suspects doivent être isolés immédiatement et leurs déplacements seront limités en fonction de leur classification comme cas confirmés ou comme contacts. »*

Ce document donne des renseignements permettant d’aider les pays à mettre sur pied des plans de dépistage à la sortie et des modes opératoires normalisés (MON). Cela comprend les méthodes de dépistage, les outils nécessaires et la marche à suivre, la définition des

besoins en matière de ressources, les messages à diffuser, ainsi que les considérations juridiques concernant le dépistage.

Ces lignes directrices ont été élaborées en se fondant sur le cadre du RSI (2005), sur des preuves scientifiques, sur les recommandations et les normes techniques internationales, ainsi que sur les leçons tirées des pratiques de dépistage à la sortie mises en place dans les pays présentant une transmission de la maladie à virus Ebola.

Elles ont été rédigées en collaboration avec les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique, l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Association internationale du transport aérien.

### **Objectif et portée du dépistage à la sortie**

Le dépistage à la sortie est une intervention de santé publique permettant de repérer les personnes qui pourraient présenter des symptômes de la maladie à virus Ebola ou qui auraient pu être exposées au virus, dans le but de les empêcher de poursuivre leur voyage. Les mesures de dépistage sont fondées sur une évaluation des symptômes et des risques, et elles peuvent être adaptées aux aéroports, aux ports et aux postes-frontières terrestres. Le dépistage à la sortie doit être associé à des restrictions de voyage afin d'éviter l'exportation de la maladie à virus Ebola vers d'autres pays, de protéger les voyageurs et les équipages, et de respecter les recommandations de santé publique concernant les personnes exposées au virus ou présentant des symptômes. Un dépistage efficace à la sortie permet d'éviter l'introduction et la propagation de la maladie dans d'autres régions.

Lors du dépistage à la sortie, on recherchera chez les voyageurs des signes et des symptômes de maladie correspondant au virus Ebola et on évaluera s'ils peuvent potentiellement être des contacts exposés au virus. Il n'est pas possible de procéder à l'analyse d'échantillons en laboratoire pour déterminer si un voyageur est un cas confirmé lors du dépistage à la sortie.

## **II. Planification du dépistage à la sortie**

Avant la mise en œuvre du dépistage à la sortie, des modes opératoires normalisés doivent être mis sur pied en consultation avec les parties prenantes et les responsables. Il peut s'agir, entre autres, des parties suivantes : entités gouvernementales compétentes en la matière, par exemple douanes et immigration, autorités de santé publique, aviation civile et autorités maritimes, directions et gestionnaires des aéroports ou des ports, opérateurs de transport et personnel de sécurité. Ces entités dirigent la mise en œuvre du processus de dépistage à la sortie et gèrent les ressources disponibles. D'autres MON pourraient être nécessaires pour les établissements aéroportuaires et portuaires.

## **Déterminer les terminaux de points d'entrée et les lieux de dépistage à la sortie**

Dans le cadre de l'élaboration des MON, il faut procéder à une évaluation afin de déterminer les terminaux de départ (en particulier pour les départs internationaux) aux points d'entrée auxquels il convient de mettre en place un dépistage à la sortie, le meilleur endroit pour procéder à un dépistage primaire et secondaire, les besoins en matière de personnel et de formation, ainsi que les fournitures nécessaires, notamment des thermomètres sans contact, des équipements de protection individuelle et de la documentation.

En règle générale, les voyageurs devraient subir un dépistage à la sortie dès que possible à leur arrivée dans les locaux de l'aéroport ou du port, parallèlement aux procédures de sécurité en vigueur.

- Si cela est possible, les autorités aéroportuaires et portuaires pourraient interdire l'accès aux locaux aux accompagnateurs et procéder au dépistage à la sortie à proximité des entrées des bâtiments, avant l'enregistrement et le dépôt des bagages.
- Dans les établissements où les entrées ne sont pas surveillées, le dépistage à la sortie devrait avoir lieu devant les systèmes de sécurité du départ ou à proximité.

Il convient de se pencher sur les mécanismes juridiques du dépistage à la sortie lors de l'élaboration des MON, notamment sur les autorisations nécessaires pour décréter des restrictions de voyage. Des plans doivent être tracés concernant la santé publique à l'échelle locale, nationale et internationale, les douanes et la protection des frontières, ainsi que les organismes de voyage. Cela doit être effectué en parallèle avec l'évaluation RSI des capacités de base au point d'entrée.

## **III. Stratégies de communication concernant le dépistage à la sortie**

Le processus de dépistage à la sortie doit comprendre une campagne de communication intensive dans le domaine de la santé publique afin de sensibiliser les voyageurs et le secteur du voyage. Ces messages doivent fournir des renseignements sanitaires importants au sujet de la flambée et informer de l'intention de dépister les voyageurs à la recherche des signes de la maladie à virus Ebola et des risques encourus en matière d'exposition à ce virus. Les messages suivants doivent être diffusés :

- Les voyageurs malades doivent envisager de reporter leur voyage. Toute personne présentant une maladie pouvant correspondre à une infection à virus Ebola ne sera pas autorisée à partir, sauf si le voyage a lieu dans le cadre d'une évacuation médicale en bonne et due forme.
- Les voyageurs doivent prévoir d'arriver en avance sur leur lieu de départ et s'attendre à des retards liés aux dépistages de santé publique.

- Les voyageurs devront remplir un questionnaire de santé publique qui sera examiné avant qu'ils puissent monter à bord.
- La température devra obligatoirement être prise en sus des mesures normales de sécurité.
- L'embarquement pourra être refusé sur la base de critères de santé publique.

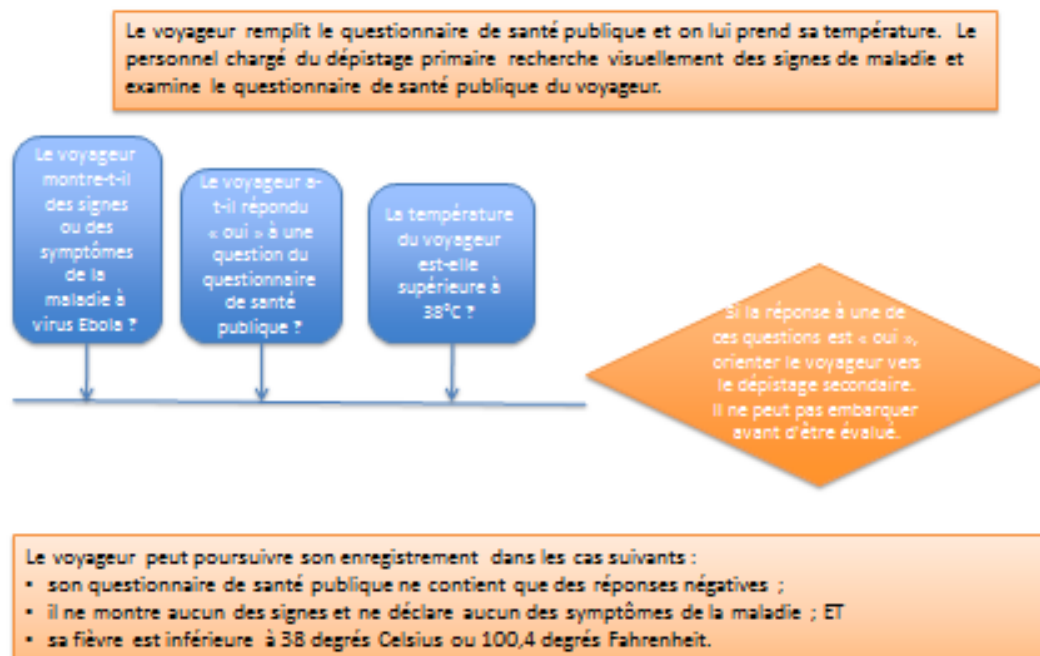
L'OMS a publié le modèle suivant de communication aux voyageurs :<sup>1</sup>

- L'infection se produit par le contact avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus d'une personne infectée présentant des symptômes, avec le cadavre d'une personne décédée de la maladie à virus Ebola ou avec des objets contaminés.
- Les personnes qui entrent en contact direct avec une personne infectée présentant des symptômes, un animal infecté ou le cadavre d'une personne décédée de la maladie à virus Ebola sont en danger.
- Évitez tout contact avec le sang, les liquides corporels et les tissus des malades, même après leur décès.
- Ne manipulez pas d'objets qui auraient pu être en contact avec une personne infectée.
- Les symptômes de la maladie sont les suivants : fièvre, faiblesse, douleurs musculaires, céphalées et irritation de la gorge. Ces premiers symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhée, d'une éruption cutanée et, dans certains cas, de saignements.
- Se tenir à proximité d'une personne qui a l'air en bonne santé (par exemple dans les transports en commun) ne constitue pas un risque.
- Aucun vaccin n'a été approuvé.
- Adoptez une bonne hygiène, en particulier le lavage des mains avec une solution hydroalcoolique si possible, et avec du savon et de l'eau lorsque les mains sont visiblement sales. Lavez-vous les mains tout particulièrement avant de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche, ainsi qu'après être allé aux toilettes ou avoir touché des objets probablement contaminés.
- Si vous avez séjourné dans des régions où des cas d'Ebola ont été récemment signalés, consultez immédiatement un médecin si vous vous sentez mal (fièvre, céphalées, douleurs, irritation de la gorge, diarrhée, vomissements, douleurs abdominales, éruption cutanée ou yeux rouges). Le traitement précoce améliore les chances de guérison.

---

<sup>1</sup> Évaluation des risques liés aux voyages et aux transports  
<http://www.who.int/csr/resources/publications/ebola/travel-guidance/fr/>.

## IV. Dépistage primaire



### DÉPISTAGE PRIMAIRE

Figure 1. Algorithme de dépistage primaire

**Le dépistage primaire** est un processus qui cerne les voyageurs présentant des symptômes de la maladie à virus Ebola ou qui ont probablement été exposés à ce virus. Du personnel sans formation médicale ou en santé publique peut procéder à ce premier dépistage. Les activités (Figure 1) comprennent l'observation des voyageurs à la recherche des signes de la maladie, la prise de température, ainsi que la distribution,<sup>2</sup> la collecte et l'examen d'un questionnaire de santé publique visant à déterminer le risque.

Les voyageurs des catégories ci-après doivent être orientés vers **un dépistage secondaire** afin d'être soumis à des examens supplémentaires. Il convient de refuser l'embarquement en attendant des évaluations et des recommandations supplémentaires dans le cadre du processus de dépistage secondaire.

<sup>2</sup> Pour faciliter le dépistage, les voyageurs peuvent être dirigés vers un comptoir pour récupérer et remplir le questionnaire de santé publique à leur entrée dans le point de départ.



**A. Voyageurs qui présentent au moins un signe ou un symptôme de maladie pouvant correspondre à la maladie à virus Ebola :**

- fièvre supérieure à 38°C<sup>3</sup> ou 100,4°F, ou sensation de fiébrilité ;
- céphalées graves ;
- douleurs musculaires ;
- vomissements ;
- diarrhée ;
- douleurs abdominales ;
- saignements ou ecchymoses inexplicables.

**B. Voyageurs pour lesquels le dépistage primaire a déterminé qu'ils risquaient d'avoir été exposés à la maladie à virus Ebola :**

Les voyageurs risquent d'avoir été exposés à la maladie à virus Ebola en raison des activités suivantes :

- contact physique direct avec une personne atteinte d'Ebola (ou soins prodigués à une personne malade) à domicile ou dans un établissement de santé sans utilisation adaptée de l'EPI, ou exposition accidentelle aux liquides corporels d'un patient atteint de la maladie à virus Ebola malgré l'utilisation de l'EPI (par exemple blessure avec une aiguille) ;
- participation à la préparation des corps ou des rites funéraires pour des personnes décédées de la maladie à virus Ebola sans utilisation appropriée de l'EPI ;
- travail dans un laboratoire qui traite des échantillons de maladie à virus Ebola sans utiliser l'EPI approprié ou sans respecter les précautions en matière de biosécurité.

Les renseignements concernant le risque potentiel d'exposition à la maladie à virus Ebola seront contenus dans le formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs et seront examinés par le personnel chargé du dépistage primaire. Ces voyageurs ne doivent pas être autorisés à monter à bord avant que les risques soient évalués plus en détail au cours du dépistage secondaire, même s'ils ne présentent aucun symptôme ni aucun signe de la maladie.

Vous trouverez un modèle de formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs à l'annexe 2.

---

<sup>3</sup> Les critères d'inclusion de température devront peut-être être ajustés en fonction du thermomètre utilisé pour le dépistage. Il convient de procéder à un étalonnage. Nous proposons un dépistage primaire à 38°C ou 100,4°F, soit un niveau inférieur à la température utilisée pour le dépistage secondaire de la fièvre élevée (38,6°C ou 101,5°F).

## **Mise en œuvre du dépistage primaire**

Chaque voyageur sans exception devra remplir un formulaire de déclaration de santé publique à son entrée dans le bâtiment. Ce formulaire sera utilisé pour évaluer le risque d'exposition et permettra aux voyageurs de signaler volontairement les symptômes qu'ils peuvent éventuellement avoir ressentis dans les 48 dernières heures ou les situations dans lesquelles ils ont pu être exposés à la maladie au cours des 21 derniers jours. Les adultes peuvent remplir le formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs au nom des enfants ou aider les adultes qui les accompagnent et qui ne sont pas en mesure de remplir le questionnaire pour un certain nombre de raisons.

Le personnel chargé du dépistage primaire doit passer en revue les réponses à ce questionnaire tout en observant les voyageurs pour déceler des symptômes et des signes correspondant à la maladie à virus Ebola. Ces agents doivent également prendre la température des voyageurs à l'aide d'un thermomètre sans contact (voir la note de bas de page p. 9). Les voyageurs qui répondent « oui » à n'importe quelle partie du questionnaire doivent être orientés vers le dépistage secondaire pour subir des évaluations plus poussées.

Les voyageurs qui montrent des signes de maladie ou signalent des symptômes correspondant au virus Ebola doivent également être orientés vers le dépistage secondaire. Les voyageurs dont la température est supérieure ou égale à 38°C (100,4°F) lors du dépistage primaire ou ceux qui indiquent qu'ils se sentent fébriles doivent également être orientés vers le dépistage secondaire.

La mesure de la température vise les voyageurs dont on soupçonne qu'ils sont malades et n'est qu'un élément de la procédure de dépistage. La température de 38°C a été adoptée dans le but d'anticiper la sensibilité des thermomètres.

Tous les voyageurs orientés vers le dépistage secondaire doivent se voir refuser l'embarquement tant que leur cas n'a pas été étudié plus en détail et qu'une évaluation de l'exposition au danger ne peut pas être menée.

Les voyageurs peuvent poursuivre leur voyage après le dépistage primaire :

- si leur formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs ne contient que des réponses négatives ;
- s'ils ne montrent aucun des signes et ne déclarent aucun des symptômes de la maladie ; ET
- si leur température est inférieure à 38°C (100,4°F).

## Considérations opérationnelles concernant le dépistage primaire

- Mettre sur pied un système permettant de distribuer des formulaires de déclaration de santé publique à tous les voyageurs dès leur arrivée à l'aéroport, dans le port ou au poste-frontière terrestre de départ.
- Recruter et former du personnel de dépistage primaire chargé de procéder au dépistage visuel des voyageurs. Le personnel de dépistage primaire n'a pas besoin d'une formation médicale ou en santé publique.
- Utiliser l'EPI approprié et appliquer les autres mesures de prévention et de lutte contre l'infection (par exemple hygiène des mains) lors de l'évaluation des voyageurs malades (voir le Tableau 1 ci-dessous). Les lignes directrices concernant l'EPI doivent être présentées par une agence de santé publique. S'assurer que les EPI sont disponibles en nombre suffisant et que le personnel est formé à leur utilisation adaptée.
- Choisir du personnel de sécurité chargé de maîtriser les foules.
- Sélectionner des agents du point d'entrée chargés de limiter l'accès aux zones de dépistage primaire.
- S'assurer que les thermomètres sans contact sont étalonnés et que leur exactitude est vérifiée à intervalles réguliers (conformément aux instructions des fabricants). Confirmer la fourchette de températures admissibles conformément aux indications des fabricants.
- Recruter des accompagnateurs chargés d'emmener les voyageurs malades ou les voyageurs ayant potentiellement été exposés au virus vers le dépistage secondaire.
- Organiser une aide concernant les bagages et la sécurité pour les voyageurs orientés vers le dépistage secondaire.
- Désinfecter l'équipement de mesure de la température.
- Garantir l'application systématique des mesures de désinfection à tous les points d'entrée, y compris l'utilisation de solutions hydroalcooliques par les voyageurs.
- Tenir compte de la sensibilité des thermomètres. La température limite obligeant à procéder à une évaluation plus en détail doit être inférieure à 38,6°C afin de corriger les variations de sensibilité. Par exemple, la température de 38°C est appliquée dans le formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs.

Tableau 1. Précautions de prévention et de contrôle des infections pour le personnel chargé du dépistage primaire

- Porter des gants.
- Se tenir au moins à un mètre des voyageurs à dépister, dans la mesure du possible.
- Éviter de toucher les voyageurs dans la mesure du possible.
- S'il apparaît qu'un voyageur a de la fièvre ou se sent mal pendant le dépistage, éviter de le toucher et appeler immédiatement le personnel chargé du dépistage secondaire, qui procédera à une évaluation plus poussée et à la prise en charge clinique.
- Appliquer les mesures d'hygiène des mains en utilisant une solution hydroalcoolique ou du savon et de l'eau après avoir quitté les gants.

## V. Dépistage secondaire

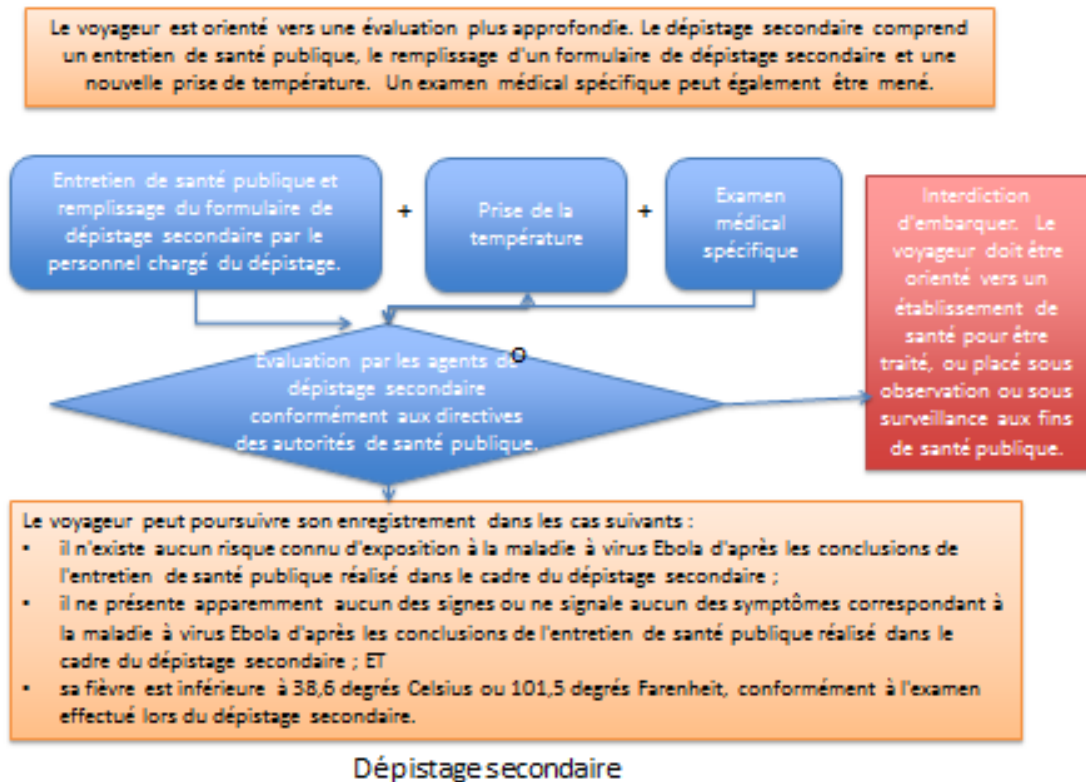


Figure 2. Algorithme de dépistage secondaire

Le dépistage secondaire concerne les voyageurs pour lesquels le dépistage primaire a défini qu'ils avaient besoin d'une évaluation plus en détail concernant la maladie ou le risque d'exposition au virus Ebola. Du personnel avec une formation médicale ou en santé publique doit procéder au dépistage secondaire.

Les personnes orientées vers le dépistage secondaire doivent avoir un entretien approfondi avec un professionnel de la santé ou de la santé publique. Les réponses indiquées dans le formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs doivent être vérifiées et il faut procéder à un examen médical spécifique et à une deuxième mesure de la température. Le formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs, notamment les remarques des agents de dépistage primaire, doit être joint aux formulaires d'entretien du dépistage secondaire aux fins d'archivage.

Les décisions finales concernant les restrictions de voyage et les mesures de santé publique, y compris l'orientation pour examen médical et traitement, l'observation ou la surveillance aux fins de santé publique et le signalement aux autorités nationales de santé publique, doivent être prises à la suite du dépistage secondaire.

Les voyageurs pour lesquels le dépistage secondaire confirme les signes cliniques et les symptômes correspondant à la maladie à virus Ebola doivent se voir refuser l'accès à bord et être orientés afin de subir des évaluations médicales plus poussées et de recevoir un traitement. Les autorités de santé publique concernées doivent également être informées.

Les voyageurs pour lesquels le dépistage secondaire confirme qu'ils risquent d'avoir été exposés à la maladie à virus Ebola doivent se voir refuser l'accès à bord jusqu'à la fin de la période d'incubation de 21 jours. Ces voyageurs doivent recevoir de la documentation contenant des messages relatifs à la flambée et leur indiquant où se rendre si des symptômes apparaissent. Les autorités de santé publique concernées doivent être informées et il convient de prendre des dispositions pour assurer un suivi quotidien de ces personnes pendant la période d'incubation due à l'exposition possible à la maladie à virus Ebola. Des restrictions de voyage à l'échelle nationale et internationale doivent être appliquées.

Conformément à la recommandation du Comité d'urgence du RSI, toute personne présentant une maladie pouvant correspondre à une infection à virus Ebola ne doit pas être autorisée à partir, sauf dans le cadre d'une évacuation médicale en bonne et due forme (par exemple ambulance aérienne). Les formalités pour les évacuations médicales doivent être prévues en amont.

Les voyageurs peuvent poursuivre leur voyage après le dépistage secondaire :

- s'il n'existe aucun risque connu d'exposition à la maladie à virus Ebola d'après les conclusions de l'entretien de dépistage secondaire ;
- s'ils ne présentent apparemment aucun des signes ou ne signalent aucun des symptômes correspondant à la maladie à virus Ebola d'après les conclusions de l'entretien de dépistage secondaire ; ET
- si leur fièvre est inférieure à 38,6°C ou 101,5°F, conformément à l'examen effectué lors du dépistage secondaire.

### **Considérations opérationnelles concernant le dépistage secondaire**

- Recruter et former du personnel chargé de soumettre les voyageurs au dépistage secondaire, en fonction des besoins. Le personnel qui s'occupe du dépistage secondaire doit avoir une formation médicale ou en santé publique.
- Choisir des agents chargés de former le personnel de dépistage primaire à reconnaître les symptômes de la maladie à virus Ebola, ainsi qu'aux procédures de signalement des cas éventuels de maladie à virus Ebola.
- Utiliser l'EPI adapté et prendre d'autres précautions (par exemple hygiène des mains) lors de l'évaluation des voyageurs malades (voir ci-après les précautions de prévention et de contrôle des infections pour le dépistage secondaire). Les lignes directrices concernant l'EPI doivent être présentées par l'agence nationale de

santé. S'assurer que les EPI sont disponibles en nombre suffisant et que le personnel est formé à leur utilisation adaptée.

- Donner des conseils au personnel sur la façon d'évaluer les voyageurs à la recherche de signes et de symptômes correspondant à la maladie à virus Ebola.
- Disposer d'une procédure pour orienter vers les autorités de santé publique les voyageurs exposés au virus Ebola ne présentant aucun symptôme de la maladie, notamment les compagnons de voyage de personnes présentant des symptômes chez lesquelles on soupçonne une infection au virus, afin de prendre des mesures comme la surveillance des symptômes.
- Trouver et sécuriser un espace temporaire pour isoler les voyageurs malades avant de pouvoir procéder à des évaluations plus approfondies.
- Préparer de la documentation pour informer les voyageurs malades ou exposés au virus.
- Mettre en place une gestion des données, notamment une collecte de données portant sur le nombre de voyageurs examinés, et stocker les formulaires de dépistage secondaire remplis en lieu sûr. Des modèles sont proposés pour un registre de dépistage secondaire (annexe 7), un registre des compagnons de voyage (annexe 4) et un rapport récapitulatif le dépistage secondaire (annexe 8).
- Mettre sur pied une procédure permettant d'informer les compagnies aériennes, les transports maritimes et les transports terrestres des interdictions d'embarquement.

### **Précautions de prévention et de contrôle des infections pour le personnel chargé du dépistage secondaire**

- Porter l'EPI suivant : gants jetables, blouse à manches longues imperméable, masque, protection des yeux (c'est-à-dire écran facial ou lunettes), et chaussures fermées avec couvre-chaussures ou bottes en caoutchouc. Il est important de porter un masque, une protection pour les yeux et un tablier en plastique sur la blouse si celle-ci n'est pas imperméable, en particulier en cas de risque de projection de sang ou de liquides corporels (par exemple si le patient vomit, saigne ou a la diarrhée).
- Suivre avec attention les instructions pour mettre, puis enlever et jeter l'EPI, afin d'éviter toute contamination par du sang ou des fluides corporels.
- Utiliser l'EPI pour accompagner les malades vers la zone prévue à cet effet, où auront lieu un entretien et une évaluation plus poussée, puis ne porter l'EPI que dans la zone.
- Se laver les mains avec du savon et de l'eau, ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique :
  - avant d'enfiler des gants et de porter l'EPI ;
  - avant tout geste propre ou aseptique sur un patient ;
  - après tout risque d'exposition ou toute exposition réelle au sang et aux liquides corporels du patient ;
  - après avoir touché (même potentiellement) des surfaces/des objets/des équipements contaminés à proximité du patient ;
  - après avoir enlevé l'EPI.
- Changer d'EPI après avoir soigné chaque voyageur malade.
- Éviter de toucher les surfaces, les objets et les gens, et éviter de se déplacer lorsque l'EPI est enfilé afin de prévenir toute contamination.
- Ne pas toucher son visage ni ajuster l'EPI avec des gants contaminés.
- Une fois que l'EPI est enlevé, le jeter dans des sacs en plastique étanches destinés aux déchets infectieux et dans des poubelles avec couvercle.
- Ne jamais recycler les EPI jetables à usage unique.
- Placer les EPI réutilisables dans des sacs en plastique étanches pour déchets infectieux et des poubelles avec couvercle distinctes afin qu'ils soient nettoyés et décontaminés correctement.
- En cas de doute concernant la possibilité d'avoir été exposé à des liquides corporels ou à toute autre matière issus d'un malade d'Ebola, arrêter de travailler et se laver immédiatement les surfaces de peau concernées à l'aide de savon et d'eau. Les muqueuses touchées doivent être arrosées de quantités importantes d'eau ou de solution de lavage oculaire. Communiquer avec le superviseur pour la suite du suivi.

## VI. Orientation médicale

Les voyageurs qui montrent des signes et des symptômes correspondant à la maladie à virus Ebola lors du dépistage primaire et secondaire devront faire l'objet d'évaluations plus poussées et recevoir des soins médicaux dans un établissement de santé. Dans le cadre des MON, il faut mettre sur pied une procédure de coordination avec les établissements de santé locaux, ainsi que de signalement aux autorités de santé publique concernées, avant d'appliquer le dépistage à la sortie. Les voyageurs orientés vers un établissement de santé afin de se soumettre à une évaluation médicale plus approfondie et de se faire soigner doivent se voir remettre de l'information leur indiquant où ils vont et pourquoi.

Si on soupçonne le voyageur d'être infecté par la maladie à virus Ebola ou par une autre maladie transmissible préoccupante sur le plan de la santé publique, il peut être nécessaire de l'isoler pendant le transport vers l'établissement de santé. Il convient de se pencher sur les besoins en matière de transports et sur les inquiétudes pour la sécurité des personnes chargées de transporter le voyageur malade. Les besoins en matière de sécurité et d'application de la loi doivent être évalués afin de se préparer à affronter des voyageurs potentiellement récalcitrants. Ces considérations doivent être étudiées lors de l'élaboration des documents de MON.

Il convient également de se pencher sur des mécanismes juridiques obligeant les personnes à consulter un médecin. Tous les voyageurs orientés vers un examen médical plus approfondi après le dépistage secondaire doivent se voir refuser l'accès à bord jusqu'à ce qu'ils ne représentent plus un risque pour la santé publique. D'autres mesures de santé publique comme l'isolement peuvent également être envisagées.

## VII. Restrictions de voyage

Les restrictions de voyage ont pour objectif de limiter le risque que représentent les voyageurs pouvant présenter des symptômes de la maladie à virus Ebola ou pouvant avoir été exposés à cette maladie. Empêcher les voyageurs répondant à ces critères d'après le dépistage primaire et secondaire d'embarquer dans des avions commerciaux, des bateaux, des trains ou des bus permet de prévenir l'exportation de la maladie à virus Ebola vers d'autres pays. Cette mesure protège également les autres passagers et les équipages, et est conforme aux recommandations de santé publique pour les personnes exposées dans les pays touchés. Il convient d'étudier les mécanismes juridiques permettant d'empêcher les personnes qui présentent des symptômes ou qui ont été exposées à la maladie de voyager et permettant de lever la restriction lorsqu'on considère que la personne ne risque plus d'infecter les autres.



Une liste des personnes sous le coup d'une restriction de voyage pourrait être générée par les systèmes de surveillance sanitaire avant toute tentative de voyage et/ou le dépistage à la sortie. Ce système devrait tenir compte du fait qu'une personne chez qui on soupçonne des symptômes peut être autorisée à voyager en vertu de dispositions de transport spéciales (par exemple ambulance aérienne) et qu'il convient de prévoir les procédures pour ces situations.

## VIII. Gestion des données

La gestion des données fait référence au processus de stockage, d'enregistrement et d'élimination des dossiers recueillis lors des dépistages à la sortie. Cela peut comprendre une tenue de registres sur papier et/ou la création d'une base de données électronique et la saisie électronique des données, en fonction des ressources et de l'infrastructure disponibles.

Une gestion adaptée des données dans le cadre d'un plan de dépistage à la sortie permet d'avoir un aperçu intéressant sur la portée et l'efficacité des programmes de dépistage. Cette information éclaire la prise de décisions et les considérations à venir en matière de mise en œuvre.

Voici quelles peuvent être les fonctions principales de la gestion des données :

1. Procéder à un examen de l'assurance de la qualité sur les questionnaires remplis, les formulaires, les registres et les rapports sommaires afin de s'assurer que l'information est lisible et complète.
2. Extraire manuellement des données des questionnaires, des formulaires, des registres et des rapports sommaires sur papier afin de calculer des statistiques descriptives de base (par exemple le nombre de personnes passant chaque jour par le dépistage primaire).
3. Élaborer une base de données électronique dans laquelle peuvent être saisies les données des questionnaires, des formulaires, des registres et des rapports sommaires sur papier afin de calculer les statistiques descriptives de base et complexes.
4. Ajouter les personnes non autorisées à voyager à une liste des personnes sous le coup d'une restriction de voyage.
5. Vérifier la présence ou non des noms des voyageurs sur la liste des personnes sous le coup d'une restriction de voyage lors du dépistage à la sortie.

## Références

Centers for Disease Control and Prevention, Ebola Outbreak: Airport, Border, & Port of Entry Resources for Use by International Partners.

<http://wwwnc.cdc.gov/travel/diseases/ebola>

OMS, Recommandations pour la gestion aux points d'entrée d'un événement lié au virus Ebola, Recommandations provisoires.

<http://www.who.int/csr/resources/publications/ebola/event-management-poe/fr/>

OMS, Évaluations des risques liés aux voyages et aux transports, Recommandations provisoires à l'intention des autorités de santé publique et du secteur des transports.

<http://www.who.int/csr/resources/publications/ebola/travel-guidance/fr/>

OMS, Déclarations sur les réunions du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international concernant la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, 8 août, 22 septembre, 23 octobre 2014.

[http://www.who.int/ihr/ihr\\_ec\\_ebola/fr/](http://www.who.int/ihr/ihr_ec_ebola/fr/)

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Liste de contrôle sommaire – Dépistage à la sortie aux points d'entrée

Le dépistage à la sortie est une intervention de santé publique permettant de repérer les personnes qui pourraient présenter des symptômes de la maladie à virus Ebola, ou qui auraient pu être exposées au virus, dans le but de les empêcher de poursuivre leur voyage. Les mesures de dépistage sont fondées sur le risque et peuvent être adaptées aux aéroports, aux postes-frontières terrestres et aux points de départ maritimes.

Dépistage primaire : Repère les voyageurs présentant des signes ou des symptômes de la maladie à virus Ebola ou risquant d'avoir été exposés au virus.

#### Avant la mise en œuvre :

- Élaborer des modes opératoires normalisés (MON) pour le dépistage primaire.

#### Définir :

- les points de départ (aéroports internationaux, ports et principaux postes-frontières terrestres) où sera organisé le dépistage primaire à la sortie ;
- l'endroit adapté pour procéder au dépistage primaire dans chaque point de départ.

#### Définir les besoins en matière de personnel dans les catégories suivantes :

- personnel de dépistage ;
- personnel de sécurité ;
- autres (par exemple gestionnaires de données, interprètes pour certaines langues).
- Définir les besoins en matériel pour la prise de température (par exemple thermomètres sans contact, équipement de protection individuelle).
- Se procurer le matériel nécessaire pour la prise de température (y compris les piles).

#### Former le personnel aux activités suivantes :

- procédures de dépistage primaire ;
- utilisation de thermomètres sans contact ;
- utilisation appropriée de l'EPI.
- Rédiger un formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs concernant les symptômes potentiels de la maladie à virus Ebola ou l'exposition potentielle au virus (annexe 2).
- Traduire le formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs dans les langues pertinentes.
- Mettre sur pied une campagne de communication visant à informer les leaders communautaires, les voyageurs et l'industrie du voyage au sujet de la flambée et de la procédure de dépistage à la sortie (par exemple affiches, panneaux ou autres moyens de sensibilisation comme l'affiche de l'annexe 9).
- Déterminer les besoins en matière de gestion de données et les protocoles connexes (par exemple registres de dépistage primaire aux annexes 5 et 6).

#### Mise en œuvre :

- Mettre en œuvre les MON pour le dépistage primaire.
- Suivre les directives relatives à l'EPI pour le personnel de dépistage.
- Observer les voyageurs à la recherche de signes et de symptômes de la maladie.
- Distribuer, collecter et examiner le questionnaire de santé publique.
- Prendre la température des voyageurs.
- Appliquer la stratégie de gestion des données.
- Publier et distribuer les outils de communication et les messages.

- Si un voyageur donne des résultats positifs concernant les symptômes/les signes ou l'exposition, l'orienter vers le dépistage secondaire.
- Les voyageurs peuvent poursuivre leur voyage :
  - si leur questionnaire de santé publique ne contient que des réponses négatives ;
  - s'ils ne montrent aucun des signes et des symptômes de la maladie ; ET
  - si leur fièvre ne dépasse pas 38°C ou 100,4°F.

Dépistage secondaire : Évaluation plus approfondie des voyageurs cernés afin de déterminer s'il convient de leur imposer une restriction de voyage ou de les orienter pour un examen médical.

Avant la mise en œuvre :

Définir :

- les ports, les aéroports et les gares de transport terrestre où un dépistage secondaire à la sortie sera mis en œuvre ;
- l'endroit adapté pour procéder au dépistage secondaire dans l'aéroport, le port ou le poste-frontière terrestre ;
- les établissements de santé vers lesquels les voyageurs cernés par le dépistage seront orientés.

Définir les besoins en matière de personnel dans les catégories suivantes :

- personnel médical et de santé publique ;
- personnel chargé du transport (pour les voyageurs potentiellement orientés vers une évaluation médicale plus approfondie) ;
- personnel de sécurité ;
- autres (par exemple gestionnaires de données, interprètes pour certaines langues).

Former le personnel aux activités suivantes :

- procédures de dépistage secondaire ;
- utilisation de thermomètres sans contact à infrarouge ;
- utilisation appropriée de l'EPI.
- Définir les besoins en matériel pour la prise de température (par exemple thermomètres sans contact, équipement de protection individuelle).
- Se procurer le matériel nécessaire pour la prise de température (y compris les piles).
- Imaginer l'entretien de santé publique pour le dépistage secondaire (annexe 3).
- Traduire les questions de l'entretien de santé publique dans les langues pertinentes.
- Mettre sur pied/diffuser les messages de sensibilisation (annexe 10).
- Déterminer les besoins en matière de gestion de données et les protocoles connexes (par exemple registres de dépistage secondaire aux annexes 7 et 8).

Mise en œuvre :

- Suivre les directives relatives à l'EPI pour le personnel de dépistage.
- Procéder à un entretien de santé publique (annexe 3).
- Évaluer les passagers à la recherche de signes et de symptômes de la maladie.
- Reprendre leur température.
- Les voyageurs doivent se voir refuser l'accès à bord si le dépistage secondaire arrive aux conclusions suivantes :
  - ils montrent des signes et des symptômes correspondant à une infection par le virus Ebola ;

- leur fièvre dépasse 38,6°C ou 101,5°F ;
- il existe un risque qu'ils aient été exposés à la maladie à virus Ebola au cours des 21 derniers jours.
- Une orientation vers une évaluation médicale plus approfondie peut être recommandée à l'issue du dépistage secondaire.
- Des restrictions de voyage et d'autres interventions de santé publique peuvent être mises en œuvre.
- Les voyageurs peuvent poursuivre leur voyage :
  - s'ils ont répondu « non » à toutes les questions lors de l'entretien de santé publique ;
  - s'ils ne montrent aucun des signes et des symptômes de la maladie ; ET
  - si leur fièvre ne dépasse pas 38,6°C ou 101,5°F.

Orientation pour une évaluation médicale/Signalement de santé publique :

Avant la mise en œuvre :

- Élaborer des MON relatifs aux orientations vers les autorités médicales ou de santé publique.
  - (Ils peuvent être inclus dans les MON pour le dépistage secondaire.)
- Déterminer la façon dont les voyageurs seront transportés vers un établissement de santé.
- Définir les procédures de signalement auprès :
  - des autorités médicales pour toutes les orientations ;
  - des autorités de santé publique pertinentes.
- Choisir du personnel de sécurité chargé d'aider à prendre en charge les voyageurs récalcitrants.

Mise en œuvre :

- Informer l'autorité de santé publique pertinente.
- Informer l'établissement de santé concerné.
- Transporter le voyageur vers l'établissement de santé.
- Placer le voyageur orienté pour une évaluation plus approfondie sur la liste des personnes sous le coup d'une restriction de voyage.

**ANNEXE 2 : Modèle – Formulaire de déclaration de santé publique des voyageurs**

Si un dépistage est organisé aux points d'entrée dans votre pays, il est fortement recommandé aux autorités de santé publique de se servir du modèle ci-dessous. L'utilisation d'un formulaire uniformisé facilitera l'harmonisation des pratiques et des procédures internationales pour le dépistage primaire portant sur la santé des voyageurs aux points d'entrée pendant la flambée du virus Ebola.

.....  
**DÉCLARATION DE SANTÉ PUBLIQUE DES VOYAGEURS**

Veillez remplir ce formulaire. Les renseignements sont collectés dans le cadre de l'action de santé publique visant à lutter contre les flambées de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest. Ils seront utilisés par les autorités de santé publique conformément aux lois en vigueur dans le pays.

**RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGEUR :**

**N°/nom du vol/bateau/train/véhicule terrestre :**                      **N°/nom du siège/du compartiment/du bus :**

Nom de famille : ..... Prénom : .....

Pays de délivrance du passeport : ..... Numéro de passeport : .....

Date d'arrivée : Jour..... Mois..... Année.....      Date de naissance : Jour..... Mois..... Année.....

Sexe : Homme..... Femme.....                      Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone (indiquer le code ou le nom du pays) : .....

Domicile : .....

Adresses au cours des 21 derniers jours : .....

RENSEIGNEMENTS DE SANTE PUBLIQUE :

Aujourd'hui ou au cours des 48 dernières heures, avez-vous ressenti l'un des symptômes suivants ?	Oui	Non
a. Fièvre (38°C/100°F ou plus), sensation de fièvre ou frissons ?		
b. Vomissements ou diarrhée ?		
c. Céphalées ou douleurs corporelles importantes ?		
d. Ecchymoses ou saignements inexplicables ?		

Au cours des 21 derniers jours, vous êtes-vous trouvé dans l'une des situations suivantes ?	Oui	Non
e. Avez-vous vécu sous le même toit qu'une personne atteinte du virus Ebola ou avez-vous été en contact d'une autre façon avec un malade (par exemple amis, famille) ?		
f. Avez-vous travaillé dans un établissement de santé et <i>traité des patients porteurs du virus Ebola</i> ; avez-vous travaillé dans un laboratoire et <i>analysé des échantillons d'Ebola</i> ; ou avez-vous touché un cadavre dans un pays touché par la flambée de maladie à virus Ebola ?		

**Pays visités :**

Indiquez tous les pays où vous vous êtes rendu au cours des 21 derniers jours (y compris les correspondances dans les aéroports et les ports, et votre pays de résidence). Indiquez d'abord le dernier pays visité (là où vous avez embarqué). Si vous avez besoin de plus de place, veuillez utiliser le verso de la page.

- 1..... 3.....
- 2..... 4.....

Numéro du formulaire

Point d'entrée/de départ

Date de l'entretien

**ANNEXE 3 : Formulaire de dépistage secondaire**

**\*VEUILLEZ JOINDRE À CE DOCUMENT LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE SANTÉ PUBLIQUE DES VOYAGEURS UTILISÉ LORS DU DÉPISTAGE PRIMAIRE.**

**Raison pour laquelle la personne a été orientée vers le dépistage secondaire (cochez tous les éléments pertinents) :\***

**SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGEUR**

- Fièvre  Exposition(s)  
 Autre(s) symptôme(s)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Autre(s) nom(s) : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA) Sexe :  Homme  Femme

N° de passeport : \_\_\_\_\_ Pays de délivrance du passeport : \_\_\_\_\_

Chef de famille : \_\_\_\_\_ Village/Ville : \_\_\_\_\_ Paroisse : \_\_\_\_\_

Pays de résidence : \_\_\_\_\_ District : \_\_\_\_\_ Sous-région : \_\_\_\_\_

**Lieu où le voyageur est tombé malade ou a été exposé au virus :**

Village/Ville : \_\_\_\_\_ District : \_\_\_\_\_ Sous-région : \_\_\_\_\_

Si ce n'est pas le lieu où il réside habituellement, dates auxquelles il a séjourné là-bas : du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

Date d'exposition (le cas échéant) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

**SECTION 2 : SIGNES ET SYMPTÔMES CLINIQUES**

**Température**

Le voyageur a-t-il ressenti l'un des symptômes suivants aujourd'hui OU au cours des 48 dernières heures ?

Date de l'apparition des symptômes : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

Fièvre (≥38,6°C ou 101,5°F)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<i>Si oui, date d'apparition : ____/____/____ (JJ/MM/AAAA) ; température : ____ °C</i>	
Vomissements/nausée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Diarrhée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Fatigue intense/faiblesse générale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Anorexie/perte d'appétit	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Douleurs abdominales	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Douleurs thoraciques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Douleurs musculaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Douleurs articulaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Céphalées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Toux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Respiration difficile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Déglutition difficile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Irritation de la gorge	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Jaunisse (yeux/gencives/peau jaunes)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Conjonctivite (yeux rouges)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Éruption cutanée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Douleurs derrière les yeux/sensibilité à la lumière	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Confusion/désorientation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Saignements inexplicables sur n'importe quelle partie du corps	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<i>Si oui :</i>	
Saignement des gencives	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP

Saignement au site d'injection	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Saignement du nez (épistaxis)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Sang dans les selles ou selles noires (méléna)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Vomissements de sang frais/rouge (hématomèse)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Sang dans les expectorations (hémoptysie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Saignement du vagin en dehors des menstruations	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Marques sur la peau (pétéchies/ecchymoses)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Autres symptômes hémorragiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<i>Si oui, précisez : _____</i>	
<i>_____</i>	
Autres symptômes cliniques non hémorragiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<i>Si oui, précisez : _____</i>	

NSP = ne sait pas



### SECTION 3 : EXPOSITION ET FACTEURS DE RISQUE

**Au cours des trois dernières semaines, vous êtes-vous trouvé dans l'une des situations suivantes ?**

<b>Avez-vous été exposé au sang ou à d'autres liquides corporels d'une personne atteinte du virus Ebola ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, vous est-il arrivé de NE PAS porter de gants imperméables, de blouse, de masque et/ou de lunettes ?	
Vous êtes-vous piqué avec une aiguille ou un autre objet tranchant, ou avez-vous reçu des projections dans les yeux, le nez ou la bouche ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<b>Avez-vous directement soigné une personne atteinte de la maladie à virus Ebola ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, vous est-il arrivé de NE PAS porter de gants imperméables, de blouse, de masque et/ou de lunettes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<b>Avez-vous travaillé dans un laboratoire où des liquides corporels provenant de patients atteints d'Ebola étaient traités ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, vous est-il arrivé de NE PAS porter de gants imperméables, de blouse, de masque et/ou de lunettes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<b>Avez-vous directement manipulé des cadavres en prenant part à des enterrements ou à des rites funéraires, ou à toute autre activité impliquant la manipulation de cadavres ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, vous est-il arrivé de NE PAS porter de gants imperméables, de blouse, de masque et/ou de lunettes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<b>Avez-vous passé du temps dans la même pièce qu'une personne atteinte de la maladie à virus Ebola ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, vous est-il arrivé de NE PAS porter de gants imperméables, de blouse, de masque et/ou de lunettes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, la distance entre vous était-elle au moins d'un mètre ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, avez-vous passé beaucoup de temps dans la pièce (c'est-à-dire avez-vous fait plus que traverser la pièce) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
Si oui, avez-vous eu un contact physique avec la personne atteinte de maladie à virus Ebola, par exemple en lui serrant la main ou en touchant une partie de son corps ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP
<b>Avez-vous été interrogé dans le cadre d'une enquête de recherche de contacts après la confirmation d'un cas d'Ebola ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NSP

**NSP = ne sait pas**

#### SECTION 4 : TRIAGE ET MESURES

<b>Intervention au niveau du voyage (cocher une case) :</b>	<b>Évaluation médicale et intervention (cocher toutes les cases correspondantes) :</b> Contactez les autorités de santé publique au sujet de tous les voyageurs transportés et orientés.
<input type="checkbox"/> Autorisé à embarquer <input type="checkbox"/> Non autorisé à embarquer	<input type="checkbox"/> Transporté vers l'hôpital/l'établissement de santé <input type="checkbox"/> Renvoyé à domicile pour surveillance des symptômes <input type="checkbox"/> Autre, précisez :

## ANNEXE 4 : Formulaire répertoriant les compagnons de voyage

Renseignements concernant le cas suspect							
Nom	Autre(s) nom(s)	N° de téléphone	Village/Ville*	Sous-région*	District*	Date d'apparition des symptômes	Dates de voyage*

\*Veuillez indiquer le lieu où le contact résidera au cours du mois à venir.

Renseignements concernant l'accompagnateur									
Nom	Autre(s) nom(s)	N° de téléphone	Village/Ville	Sous-région	District	Sexe (H/F)	Âge (ans)	Relation avec le cas suspect	Type de contact (1, 2, 3, 4, 5)** avec le cas suspect ; indiquez toutes les options pertinentes

### \*\*Types de contact avec le cas suspect

1 = Contact avec les liquides corporels du cas suspect (sang, vomis, salive, urine, selles)

2 = Contact physique direct avec le cas suspect

3 = Contact avec les draps, les vêtements et/ou la vaisselle/les couverts du cas suspect, ou partage de ces éléments

4 = Nuit, repas ou séjour dans la même maison que le cas

5 = Compagnon de voyage

### À REMPLIR PAR LE PERSONNEL CHARGÉ DU DÉPISTAGE :

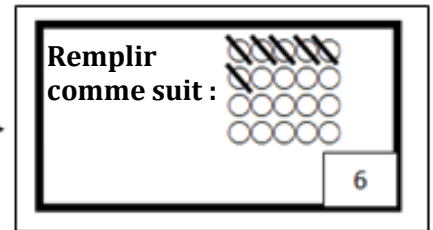
Nom : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## ANNEXE 5 : Registre de dépistage primaire

### I INSTRUCTIONS

- Remplir la section des généralités au début du poste.
- Cocher un cercle pour chaque voyageur qui est soumis au dépistage primaire.
- Noter le nombre total de cercles cochés dans l'angle inférieur droit de chaque case.
- Chaque case contient 20 cercles. Chaque ligne contient 100 cercles.



### Généralités

Aéroport :		
Nom de l'agent de dépistage :		
Outil de prise de température utilisé (marque/modèle) :		
Date (JJ/MM/AAAA) et heure du poste :	___/___/____.	___:___ - ___:___

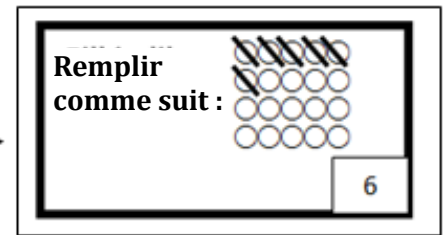
Voyageurs soumis au dépistage primaire	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>	 <input type="checkbox"/>

<b>Nombre total de voyageurs soumis au dépistage primaire :</b>	
---	--

## ANNEXE 6 : Registre des personnes orientées vers le dépistage secondaire

### INSTRUCTIONS

- Remplir la section des généralités au début du poste.
- Cocher un cercle pour chaque voyageur qui est orienté vers le dépistage secondaire.
- Noter le nombre total de cercles cochés dans l'angle inférieur droit de chaque case.
- Chaque case contient 20 cercles. Chaque ligne contient 100 cercles.



Généralités	
Aéroport :	
Nom de l'agent de dépistage :	
Outil de prise de température utilisé :	
Date (JJ/MM/AAAA) et heure du poste :	___/___/____.      ___:___ - ___:___

Voyageurs orientés vers le dépistage secondaire					

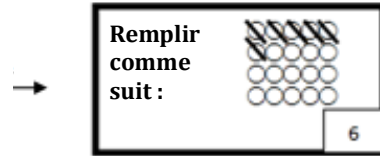
<b>Nombre total de voyageurs orientés vers le dépistage secondaire :</b>	
--	--

## ANNEXE 7 : Registre de dépistage secondaire

### Registre des voyageurs soumis au dépistage secondaire

#### INSTRUCTIONS

- Remplir la section des généralités au début du poste.
- Cocher un cercle pour chaque voyageur qui est soumis au dépistage secondaire.
- Noter le nombre total de cercles cochés dans l'angle inférieur droit de chaque case.
- Chaque case contient 20 cercles. Chaque ligne contient 100 cercles.



Généralités			
Aéroport :			
Nom de l'agent de dépistage :			
Outil de prise de température utilisé :			
Date (JJ/MM/AAAA) et heure du poste :	<table border="1"> <tr> <td>__/__/__</td> <td>:__-__:</td> </tr> </table>	__/__/__	:__-__:
__/__/__	:__-__:		

Voyageurs soumis au dépistage secondaire					

<b>Nombre total de voyageurs soumis au dépistage secondaire :</b>	<input type="text"/>
---	----------------------

{Time tout}



## LES VOYAGES À DESTINATION OU EN PROVENANCE DES PAYS TOUCHÉS PAR EBOLA PRÉSENTENT UN RISQUE FAIBLE VOICI CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR



### PENDANT LE VOYAGE

Si vous-même avez de la fièvre et présentez ces symptômes, informez-en immédiatement le personnel de la compagnie aérienne.



*fièvre, faiblesse, douleurs musculaires, céphalées et mal de gorge, suivis de vomissements, diarrhée, hémorragies.*



Alertez le personnel de la compagnie aérienne si un autre voyageur présente des symptômes de maladie à virus Ebola:



### À L'AÉROPORT ET À VOTRE DESTINATION

NE TOUCHEZ PAS le corps d'une personne décédée de la maladie à virus Ebola.



Utilisez une solution hydroalcoolique tout au long de la journée. Lorsque vos mains sont visiblement sales, lavez-les à l'eau et au savon.



Si vous présentez des symptômes d'Ebola, consultez immédiatement un médecin.



Évitez le contact physique direct avec quiconque présente des symptômes de maladie à virus Ebola.



Organisation mondiale de la Santé



## ANNEXE 10 : Modèle de carte à remettre aux voyageurs malades

### **Information à destination des voyageurs malades : Ebola** **Ce que vous devez faire**

**Vous avez reçu cette carte car vous avez pu être exposé à des patients atteints de maladie à virus Ebola et parce que vous présentez des symptômes correspondant à une infection par le virus Ebola. Cela ne veut pas dire que vous soyez atteint par le virus Ebola, mais un examen plus approfondi est nécessaire.**

- Le virus Ebola est une maladie grave souvent mortelle qui se propage par un contact direct avec le sang ou les liquides corporels (par exemple la salive ou l'urine) d'une personne infectée. Les symptômes apparaissent dans les 21 jours suivant l'exposition.
- Les personnes exposées au virus ne sont pas contagieuses, sauf si elles ont de la fièvre ou présentent d'autres symptômes de la maladie à virus Ebola : céphalées graves, douleurs musculaires, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, ou saignements ou ecchymoses inexpliqués.

En raison de votre exposition au virus et de vos symptômes, les responsables de la santé publique vous demandent de subir une évaluation médicale.

- Vous allez être transporté aux services d'urgences d'un hôpital.
- Là-bas, un médecin vous examinera. En fonction des résultats de l'examen, un test pour le virus Ebola sera peut-être pratiqué, en fonction des recommandations des responsables de la santé publique.
- Suivez toutes les instructions du personnel médical et de la santé publique afin d'éviter d'exposer les autres personnes.

Si votre évaluation médicale ne décèle pas d'infection par le virus Ebola :

- Vous serez autorisé à quitter l'hôpital.
- Continuez néanmoins à prendre des mesures visant à vous protéger et à protéger les autres jusqu'à 21 jours après avoir quitté le pays touché par Ebola :
  - o Prenez votre température tous les matins et tous les soirs, et surveillez les symptômes correspondant au virus Ebola : fièvre, céphalées graves, douleurs musculaires, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, ou saignements ou ecchymoses inexpliqués.
  - o Prenez régulièrement contact avec les responsables de la santé publique conformément à leurs instructions.
  - o Informez les responsables de la santé publique si vous avez l'intention de voyager à plus de 50 miles de chez vous ou si vous avez l'intention de quitter le pays.
  - o Ne montez pas à bord d'avions, de navires ou de trains commerciaux.
  - o Contactez immédiatement les responsables de la santé publique si vous avez de la fièvre\* ou d'autres symptômes.
    - \* Fièvre : température de 100,4°F/38°C ou supérieure, ou sensation de fiébrilité.
  - Si vous ne pouvez pas joindre de responsable de la santé publique, appelez un médecin. Dites-lui où vous êtes allé et informez-le du fait que vous avez peut-être été exposé au virus Ebola.
  - N'utilisez pas les transports en commun pour vous rendre à l'établissement de santé. Déplacez-vous uniquement en voiture privée ou en ambulance.
- o Présentez cette note au personnel de santé à votre arrivée.

**(Modèle de texte à l'intention des voyageurs réalisé à partir des recommandations des CDC. Adaptez si nécessaire en fonction des protocoles du pays où le document sera utilisé.)**

Site Web de l'OMS consacré à Ebola :  
<http://www.who.int/csr/disease/ebola/fr/>